



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 24 juin à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le jeudi 18 juin 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50

ÉTAIENT PRESENTS : 34

AYANT PRIS PART A LA DECISION : 41

Étaient présents : Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL Jean- Yves BRECIN, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Stéphanie URBAIN, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Anthony JAN, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Cédric MARIE, Serge PIERRE, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Nathalie HANICOT a donné pouvoir à Michel GENNEVIEVE, Céline SORNIN-FEUILLET a donné pouvoir à Jean-Michel SOUTUMIER, Christine SALMON a donné pouvoir à Jean-Noël DUMAS, Sandrine MARY a donné pouvoir à Cédric MARIE, Delphine GUILBERT a donné pouvoir à Serge PIERRE.

Étaient absentes excusées : Hélène REVERT, Marie-Jeanne MADELINE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY,

Étaient absents : Rodrigue SIMEON, Christophe LEMENNICIER, Frédéric ENEE, Yves PIET, Alexandre LEBASTARD.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Valérie LAMBERT a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260624-36 : FIN_89514 PSLA CAUMONT_BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération n°20260211-32 du Conseil Communautaire du 11 février 2026 adoptant le budget primitif 2026 du budget annexe « PSLA CAUMONT »,

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe « PSLA CAUMONT »,

Le budget supplémentaire est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

En raison des élections municipales 2026, le vote du budget primitif a été avancé par rapport aux années précédentes. Par conséquent, il n'a pas été possible de clôturer l'exercice 2025 avant de voter le budget primitif. Ainsi, les restes à réaliser et les résultats de l'exercice 2025 n'ont pas encore été intégrés au budget. C'est l'objet de ce Budget Supplémentaire.

Le budget 2026 du budget annexe « PSLA CAUMONT » s'équilibre, en DÉPENSES et en RECETTES, avec reprise des résultats de l'exercice 2025, à hauteur de **300 434,44 €** dont :

- 160 348,00 € en Section de Fonctionnement,
- 140 086,44 € en Section d'Investissement.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
011	Charges à caractère général	33 617,00	8 194,00		41 811,00
012	Charges de personnel	8 600,00	1 100,00		9 700,00
65	Autres charges de gestion courante	2 760,00			2 760,00
66	Charges financières	3 577,00			3 577,00
67	Dépenses exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
	Total dépenses réelles de fonctionnement	49 554,00	9 294,00	0,00	58 848,00
042	Dotation aux amortissements	92 500,00			92 500,00
023	Virement à la section d'investissement		9 000,00		9 000,00
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	92 500,00	9 000,00	0,00	101 500,00
	Total dépenses de fonctionnement	142 054,00	18 294,00	0,00	160 348,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
70	Produits des services	5 337,00			5 337,00
75 - 752	Revenus des immeubles	66 200,00			66 200,00
75 - 75822	Déficit du budget annexe	26 412,00	18 294,00		44 706,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00			5,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00			1 000,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	98 954,00	18 294,00	0,00	117 248,00
042	Amortissement des subventions d'équipement	43 100,00			43 100,00
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	43 100,00	0,00	0,00	43 100,00
	Total recettes de fonctionnement	142 054,00	18 294,00	0,00	160 348,00

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
16	Remboursement d'emprunt	46 388,00			46 388,00
10	Dotations			16 885,00	16 885,00
21	Immobilisations corporelles	5 012,00	9 000,00		14 012,00
23	Immobilisations en cours			1 825,20	1 825,20
001	Déficit d'investissement reporté		17 876,24		17 876,24
	Total dépenses réelles d'investissement	51 400,00	26 876,24	18 710,20	96 986,44
040	Amortissement des subventions d'équipement	43 100,00			43 100,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	43 100,00	0,00	0,00	43 100,00
	Total dépenses d'investissement	94 500,00	26 876,24	18 710,20	140 086,44

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
10 - 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		36 586,44		36 586,44
16	Emprunts et dettes	2 000,00			2 000,00
	Total recettes réelles d'investissement	2 000,00	36 586,44	0,00	38 586,44
021	Virement de la section de fonctionnement		9 000,00		9 000,00
040	Amortissement des immobilisations	92 500,00			92 500,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	92 500,00	9 000,00	0,00	101 500,00
	Total recettes d'investissement	94 500,00	45 586,44	0,00	140 086,44

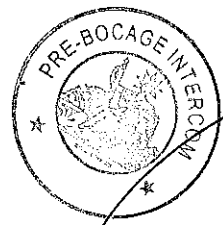
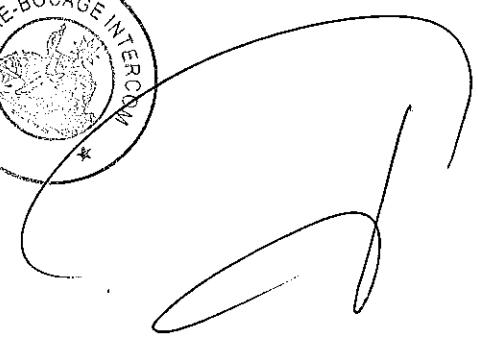
Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « PSLA CAUMONT », qui s'équilibre tel que présenté ci-dessus avec la reprise des résultats de l'exercice 2025 ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Valérie LAMBERT

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260624-20260624-36_DEL-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026